

## SECTEUR FORÊT 8 H



### FORMULE

En présentiel, au campus de votre choix ou en entreprise

### DATES

- 20 avril, Val-d'Or
- 22 avril, Ville-Marie
- 16 mai, Amos

### DURÉE

8 heures

### COÛT

175 \$ plus taxes, par personne

### DÉTAILS

La formation de Programme de maintien des compétences – secteur forêt est d'une durée de 8 heures. Habituellement, de 8h00 à 17h00.

Afin d'être éligible à la formation de Programme de maintien des compétences – secteur forêt (8 heures), un candidat doit minimalement être certifié comme Secouriste en milieu de travail - secteur forêt (40 heures). Cela implique donc que ce dernier doit avoir une certification de Secourisme en milieu de travail valide avant le début de la formation (préférentiellement dans la dernière année). De plus, le secouriste forestier doit renouveler sa certification de base (16 heures) aux 3 ans (si son employeur désire toujours le considérer dans le ratio de 1 secouriste sur 5 travailleurs) et également suivre le Programme de maintien des compétences – secteur forêt annuellement (8 heures).

### CONDITION D'ADMISSION

- Avoir complété la formation de Secourisme en milieu de travail : secteur forêt de 40 heures.

**Pour plus d'information concernant la formation Secourisme en milieu de travail – secteur forêt de 40h, cliquer [ici](#).**

### LA FORMATION

Cette formation permet de répondre aux besoins du secteur forêt en matière de santé et sécurité au travail. Le maintien des compétences des secouristes en milieu de travail du secteur forêt exige une formation de 8 heures à chaque année.

### COMPÉTENCES

- Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CNESST
- Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident de travail
- Porter secours à une personne présentant un problème médical
- Porter secours à une personne présentant un problème traumatique
- Déplacer une personne

### QUESTIONS ?

Veillez communiquer avec nous par téléphone au 819-762-0931, poste 1662 ou par courriel [fcsi@cegepat.qc.ca](mailto:fcsi@cegepat.qc.ca)